



LO PATRIMONI & LES AMIS DU MOULIN DE GIGNAC

Conseil d'Administration du lundi 1 avril 2019

Le Conseil municipal a voté en date du mardi 26 mars 2019 le montant des subventions versées aux associations. Seule notre association a vu sa subvention abaissée de 33 % à une très large majorité : 10 voix pour et 2 voix contre. Commentaire écrit de la commission municipale : « *Pas logique de garder une subvention d'un tel niveau* ».

Surpris et froissés par la diminution de cette subvention municipale de 33 %, les bénévoles, qui œuvrent depuis de nombreuses années pour la sauvegarde du patrimoine local, en réponse à cette mesure qu'ils jugent vexatoire, décident, à l'unanimité des 17 membres présents,

- 1) d'annuler les manifestations suivantes prévues pour 2019 :
 - Inauguration de la Maison du meunier
 - Fête du pain
 - Feu de la Saint-Jean
 - Vide-grenier
 - Foire au gibier
 - Marché aux truffes de janvier 2020
- 2) de suspendre les projets 2019 :
 - Croix Chalvet
 - Four de La Sotte
 - Four de Laveyssière
 - Entretien et balisage des chemins de randonnées
- 3) de maintenir les actions suivantes :
 - Organisation des randonnées mensuelles
 - Randonnée de la Pierre des Trois Evêques en partenariat avec les communes voisines
 - Ouverture du moulin au public (visites commentées)
 - Entretien du moulin, restauration du cylindre du blutoir et de la table du moulin
 - Modification du système d'accrochage et de hissage des voiles
 - Envoi du bulletin Moulin Infos n° 12 aux donateurs